

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 7 mars 2024, 16h15, Géopolis 2137

Accueil

Niklas Linde ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil, puis énumère les excusés.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 191 de la séance du 08.02.2024 et de son résumé	1
3. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	1
4. Communications du Doyen	2
5. Communications de l'Ecole	2
6. Communication de la Recherche.....	2
7. Recherche Doyen·ne : rapport final de la Commission, présentation candidat·e·s, vote ..	2
8. Direction IGD SA24.....	4
9. Présentation des comptes 2023.....	4
10. Présentation du projet de budget 2025.....	4
11. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSC en biogéosciences	5
12. Divers, interpellations et propositions.....	5

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 191 de la séance du 08.02.2024 et de son résumé

Niklas Linde demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques ou des demandes de modification à apporter au procès-verbal n°191 et à son résumé.

Une modification est demandée, qui concerne uniquement le procès-verbal confidentiel.

Le procès-verbal modifié et son résumé sont adoptés.

3. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Niklas Linde informe qu'Olivier Reubi s'est excusé pour cette séance. Présent en tant que Doyen à la séance du 22 février, il passe en revue les points de l'ordre du jour :

- Communications du Bureau :
 - o **Retour sur la séance autour du rapport de l'Assemblée de la Transition.** L'objectif de cette séance a été longuement discuté : une séance pour entendre le point de vue du CUNIL ou une séance d'information organisée par la Direction ?
 - o **Suivi Règlement Recherche et modification des congés scientifiques.** La Direction souhaite réduire le délai entre deux congés scientifiques, soit de passer de 8 à 6 ans. Ce projet est discuté au CUNIL qui devra prendre la décision finale.
 - o **Passation de pouvoirs lors du renouvellement du CUNIL.** La passation de pouvoir lors du renouvellement partiel du CUNIL prévu cet été a été discutée.
- Interpellation : certains membres du CUNIL ont jugé non pertinent le nouvel organe consultatif externe **Advisory Board**.
- Divers : les membres ont discuté durant une heure trente sur le dis/fonctionnement du CUNIL.

4. Communications du Doyen

Niklas Linde a deux communications :

- La Commission pour le poste de professeur·e assistant·e en PTC **en géographie humaine spécialisé·e en développement territorial durable** a sélectionné quatre femmes et deux hommes pour passer les auditions programmées les 6 et 7 mai 2024.
- Pierre Lanari a accepté le poste professoral **en processus métamorphiques** au niveau de professeur associé dès le 1^{er} août 2024.

5. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert a deux communications :

- La **réforme du Bachelor** est en cours de finalisation ; le plan d'études et le règlement renouvelés rentreront en vigueur dès ce semestre d'automne.
- Le Bureau de l'Ecole souhaite repenser les moyens actuellement utilisés lors de la présentation des cursus afin d'améliorer la **communication** autour du nouveau Bachelor.

6. Communication de la Recherche

Marie-Elodie Perga a deux communications :

- Le dicastère des affaires extérieures a rédigé à l'intention des superviseur·se·s de thèse et des doctorant·e·s un guide sur le déroulement et les bonnes pratiques des **Comités de suivi de thèse** annuels.
- La Commission de la recherche a approuvé la proposition du Décanat de ne plus rembourser les vols des **expert·e·s externes pour les soutenances publiques**. En effet, il est difficile de justifier ces déplacements compte tenu de la politique de sobriété et de réduction de l'empreinte carbone de l'UNIL. Le dicastère des affaires extérieures est en train de rédiger un *Vademecum* au sujet de l'application de la directive 0.8 de la Direction sur l'organisation des voyages professionnels.

7. Recherche Doyen·ne : rapport final de la Commission, présentation candidat·e·s, vote

Niklas Linde rappelle que toute la communauté FGSE a eu l'opportunité d'assister le mercredi 28 février aux présentations publiques des deux candidats. Il propose que chaque candidat, à tour de rôle et sans la présence de l'autre candidat, donne sa vision du développement de la Faculté, puis réponde aux questions des membres et enfin que les membres du Conseil, sans la présence des deux candidats, votent après délibérations.

Torsten Vennemann sort de la salle.

Pietro de Anna se présente. Physicien de formation, il possède un doctorat en sciences de la Terre. Il projette d'élargir la taille du Décanat avec un·e troisième Vice-doyen·ne supplémentaire. Chaque institut est déjà représenté au Décanat et il souhaite que la modélisation, les laboratoires et le terrain le soient aussi. En effet, ces trois composants fondamentaux sont une des richesses de la Faculté qu'il prévoit de consolider et développer. Il tient à rappeler que la FGSE est également implantée sur le site de Bramois, qui héberge le CIRM et le Master en Tourisme. Du côté de l'enseignement, il constate une forte charge de travail non seulement pour les étudiant·e·s mais également pour les enseignant·e·s. Afin de diminuer cette charge, il propose de regrouper certains cours sans pour autant changer les plans d'études. Il relève l'importance des questions liées à l'égalité des genres et à la diversité ; il projette donc de maintenir le soutien des activités de la Commission EDI et de porter plus d'attention sur l'enseignement inclusif.

Un membre demande si son idée est de créer un quatrième dicastère et donc avoir un·e quatrième Vice-Doyen·ne.

Pietro de Anna répond que son projet est que le Décanat ait trois Vice-doyen·ne·s, plus un·e chef·fe de l'École qui s'occuperait des affaires courantes. Le·a Vice-doyen·ne aux Affaires académiques serait en charge de la planification à long terme, du suivi des cahiers des charges et des relations avec les autres Facultés. Il y aurait aussi un dicastère de la Recherche et de la Formation doctorale et un autre dicastère de la Communication, de la Relève et de l'EDI.

Un membre souhaite qu'il précise sa vision sur la fusion de certains cours, sachant qu'un nouveau plan d'études vient d'être validé.

Pietro de Anna propose de discuter avec les enseignant·e·s dans le but de réunir des cours thématiquement ou méthodologiquement proches.

Un membre relève que les personnes en charge de la réforme Bachelor ont également réfléchi à la fusion de cours. Comment il va s'y prendre pour que les gens le suivent dans ses propositions de changement ?

Pietro de Anna répond que la clé est de discuter avec les individus concernés afin d'arriver à un consensus. Quant au Bachelor, il n'a pas l'intention de tout changer, mais d'apporter des améliorations, par exemple en regroupant certains cours et en réduisant le nombre d'examens.

Un membre témoigne que, lors de son cursus en Bachelor, la majorité des étudiant·e·s ont échoué à la suite de la fusion de deux examens.

Pietro de Anna répond que cette proposition est soutenue par le Directeur du Centre de Soutien de l'Enseignement qui soutient que pédagogiquement il est mieux d'avoir moins d'examens et de donner plus de temps pour les préparer.

Un membre souhaite avoir de plus amples informations sur les contrats PAT à 20% indiqués dans le ppt de la présentation.

Pietro de Anna explique qu'il s'agit de répondre à la problématique des doctorant·e·s qui font tout ou partie de leur thèse en FGSE en étant au bénéfice d'une bourse de la Confédération ou de leur pays, insuffisante par rapport au coût de la vie. La Direction a offert la possibilité aux unités d'engager ces personnes comme PAT à 20%. La Faculté bénéficiant d'excédents conjoncturels de budget pourrait financer ce programme au moins durant la législature à venir.

Niklas Linde remercie **Pietro de Anna** qui quitte la salle.

Torsten Vennemann réintègre la séance pour exposer sa vision de candidat au poste de Doyen. La Faculté va rentrer dans une phase de consolidation. En effet, ces dernières années, le nombre d'étudiant·e·s entrant en première année, ainsi que le personnel académique et administratif, a augmenté. Il pense que la situation va changer à cause du contexte conjoncturel plus restrictif. Il souhaite renforcer le support technique et administratif pour les Centres de recherche, comme le CIRM, et renforcer les liens avec CLIMACT et le Centre de Compétences en Durabilité (CCD). Il estime important de financer l'infrastructure du nouveau Centre GeoTime, qui donnerait une bonne visibilité de la FGSE, et il projette d'argumenter auprès de la Direction pour augmenter le nombre de PAT dédiés au terrain et aux laboratoires.

Un membre relève que Torsten Vennemann est un chercheur de renommée internationale. Est-il conscient qu'il devra renoncer à sa recherche ?

Torsten Vennemann répond qu'il est en train d'écrire son dernier projet FNS ; son avenir dans la recherche est donc limité.

Un membre demande comment il va s'y prendre pour développer la visibilité de la recherche de la Faculté et lier la visibilité des Centres avec celle des Masters.

Torsten Vennemann répond que les deux points sont liés et que la Faculté possède une bonne visibilité grâce au développement des Centres de recherche (CLIMACT, CCD, CASA). La FGSE contribue en mettant le temps de ses membres à disposition de ces Centres. Afin d'améliorer la discussion à l'interne, il souhaite créer un séminaire de la Faculté qui réunira les trois instituts.

Torsten Vennemann sort de la salle.

Un membre du corps intermédiaire lit la lettre rédigée par les membres de l'ACIGE, qui souhaitent communiquer leur position au Conseil de faculté.

Après avoir débattu sur certains points confidentiels, les membres du Conseil passe au vote.

Niklas Linde rappelle les conditions du vote : le candidat qui obtient le plus de voix sera élu ; en cas d'égalité, une nouvelle session sera organisée dans une semaine. Les abstentions ne comptent pas et n'influencent donc pas le vote.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes : Pietro de Anna et Torsten Vennemann reçoivent le même nombre de voix.

Un membre informe que le règlement prévoit qu'un membre du Conseil de faculté peut demander l'organisation d'une nouvelle discussion et/ou d'un nouveau vote.

Un membre demande un nouveau vote.

Niklas Linde opte pour un vote électronique afin de permettre à tous les membres du Conseil de faculté de participer. Il donne la possibilité aux membres du Conseil de demander au Décanat d'organiser une séance extraordinaire la semaine prochaine, mais personne ne se manifeste. Les membres du Conseil recevront par mail les présentations des candidats et la votation sera ouverte du lundi 11 au jeudi 14 mars. Il conseille aux membres du Conseil de prendre l'avis de leur corps respectif.

Torsten Vennemann réintègre la salle.

8. Direction IGD SA24

Ce point a été traité après le point 10

Niklas Linde rappelle que Jean Ruegg partira à la retraite le 31 juillet 2024. L'IGD a proposé que Leïla Kebir, actuellement directrice-adjointe de l'institut, reprenne la fonction de directrice dès cette date jusqu'au 31 décembre 2024.

Concernée, **Leïla Kebir** sort de la salle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement Leïla Kebir comme directrice de l'IGD dès le 1^{er} août 2024.

Leïla Kebir réintègre la séance.

9. Présentation des comptes 2023

Niklas Linde présente, à titre informatif, les comptes 2023 sous forme d'un tableau comparatif avec les dépenses 2022. Sur le budget d'environ CHF 31 millions, le solde non dépensé se monte à CHF 901'696.46, ce qui signifie que CHF 338'336.87 seront retournés à la Direction et CHF 563'359.59 reportés sur 2024, soit 2% du budget structurel initial.

10. Présentation du projet de budget 2025

Niklas Linde informe que le budget structurel initial est constant et la couverture de l'indexation des salaires de 1.9% au 1^{er} janvier 2024 est promise. Le processus de l'élaboration du budget est le suivant : les demandes budgétaires des instituts et des dicastères du Décanat sont récoltées, puis ces demandes sont priorisées lors d'un DecDir selon les besoins des entités et

enfin les demandes sont présentées à la Direction lors de la négociation budgétaire qui aura lieu dans quelques semaines.

Niklas Linde donne la parole aux membres du Conseil. Personne ne souhaitant s'exprimer, il propose de procéder à un vote de principe. En effet, lors de l'envoi des demandes budgétaires au Recteur, il souhaiterait préciser que le Décanat a le soutien du Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les demandes structurelles du budget 2025.

11. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSC en biogéosciences

Valérie Boisvert rappelle que le Master en biogéosciences est organisé conjointement par l'UNIL et l'UNINE. Le courrier joint à la convocation et rédigé par Pascal Vittoz, coordinateur du Master, expose les principales modifications apportées au plan d'études qui ont répondu aux objectifs suivants :

- Intégrer les enseignant·e·s dernièrement recruté·e·s ;
- Réduire les charges de cours ;
- Renforcer la cohérence et la clarté des modules ;
- Développer un module propre à la biologie du sol avec des cours à trois crédits pour que les enseignements puissent être suivis par des étudiant·e·s des autres Masters de l'UNINE.

Toute modification d'un plan d'études entraîne une modification dans le règlement associé ; les changements apportés au règlement sont résumés dans un tableau joint à la convocation.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études du MSc en biogéosciences et approuve les modifications apportées au règlement du MSc en biogéosciences.

12. Divers, interpellations et propositions

La parole n'étant pas demandée, **Niklas Linde** remercie les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance à 18h45.

Niklas Linde, Président